Le P'tit CHAPELLIN

Bulletin N° 16 Décembre 2020

SOMMAIRE

Édito 1
Vie municipale ..... 2 à 9
Vie intercommunale ..... 10 à 11
Carte des artisans 16
Recette de cusine 17
Règlement de vie ..... 18 à 19
Agenda & état civil 20

INFOS PRATIQUES

Permanences de la mairie
Mardi : *8 h 30 à 12 h*
Mercredi : *8 h 30 à 12 h*
Jeudi : *8 h 30 à 12 h*
Vendredi :
8 h 30 à 12 h - 14 h à 16 h
Secrétaire général de Mairie :
Mme Christelle Bonato
Tél. 04 50 94 57 28
Port. 07 86 54 44 38
Mail : secretaire@la-chapelle-rambaud.fr
Site : www.la-chapelle-rambaud.fr

Location de la salle communale
Auprès de M. le Maire
Pendant les permanences

N° standard C.C.P.R.* :
04 50 03 39 92

Déchetterie du Pays Rochois :
Du 15 avril au 14 octobre
Du lundi au vendredi 8 h - 12 h et 14 h - 19 h
Le samedi : 8 h - 19 h
Fermé le dimanche et les jours fériés.
Renseignements & obtention du badge : C.C.P.R.*

Horaires bibliothèque :
Premier lundi du mois : *14h à 18h*
Noms des responsables
C. Barral : 04 50 94 58 62
M-F. Marmoux : 06 21 07 90 35
R. Poret : 04 50 85 13 45
M. Rey-Gainon : 04 50 94 57 04

** Communauté de Communes du Pays Rochois*

ÉDITO

Chapellins, Chapellines,

C'est une année bien particulière qui s'achève et c'est dans ce contexte inédit que nous avons démarré notre mandat, bien loin du climat de proximité que nous espérions au début de la campagne électorale. Croyez-le, nous sommes les premiers à le regretter, mais nous n'avons pas été inactifs pour autant.
Vous avez été près de 70% à nous soutenir le 15 mars dernier, c'est un chiffre très élevé compte tenu de la situation de cette période, et je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée,
que vous m'avez accordée.

Nombres de manifestations régulières n'ont pu avoir lieu cette année. Ces manifestations sont le lien entre habitants qui font la force de la commune, j'espère qu'elles pourront avoir lieu en 2021, afin de retrouver cette cohésion qui nous est si chère. Ne les oublions pas, notamment :

- La présentation de l'équipe municipale au complet
- La fête nationale du 14 juillet
- La vogue du 15 août
- La journée porte ouverte à la chèvrerie
- La soirée civet et repas des ainés
- La chasse aux œufs et la fête des mères
- Et bien d'autres

Tout ceci n'est pas une fatalité, l'activité ne s'arrête pas pour autant, tournons-nous vers l'avenir avec les projets que sommes en train de mener, en voici quelques-uns.
Nous finalisons un diagnostic de l'éclairage public, avec pour objectif d'obtenir le label « Villes et villages étoilés », en mettant notamment en place une extinction nocturne.
Un conseil agricole est actuellement en cours de création, afin de valoriser cette activité nécessaire à notre commune et à notre région, et de permettre à nos agriculteurs d'exprimer leurs besoins et de les adapter aux enjeux de notre territoire.

Nous travaillons également sur une mise en valeur paysagère du chef-lieu et de notre patrimoine, avec fleurissement et plantations. Nous réfléchissons, de plus, à la mise en valeur de l'école avec la création d'une fresque pour embellir le bâtiment.
Enfin, nous sommes en train de moderniser nos moyens de communications numériques avec une mise à jour du site internet et un autre vecteur d'information par application mobile.
Cette liste n'est pas exhaustive, nous en gardons encore d'autres bien au chaud dans notre besace pour la suite de notre mandat.

Très belles fêtes de fin d'années,

Prenez soin de vous

Matthieu BACH, Maire

Après avoir été élus le 15 mars dernier, nous sommes finalement entrés en fonction le 25 mai. Voici la composition du nouveau Conseil :

Matthieu Bach - Maire
Président de la commission des impôts
Président de la commission d'appels d'offres
Président de la commission urbanisme
Président de la commission communication

Damien Dompmartin – 1er adjoint
Responsable déneigement
Conseiller agriculture à la CCPR
Conseiller circuit court à la CCPR

Muriel Guérinel – 2nd adjoint
Présidente de la commission scolaire
Présidente de la commission culture et patrimoine
Conseillère enfance à la CCPR

Jean-Pierre Koutchouk – 3e adjoint
Président de la commission transition
Conseiller transition à la CCPR
Conseiller urbanisme à la CCPR

Charles Lamouille – Conseiller Municipal
Président de la commission voirie

Marcel Auvré – Conseiller Municipal
Président de la commission bâtiments

Chantal Lonati – Conseillère Municipale
Responsable location de la salle communale

Frédéric Marmoux – Conseiller Municipal
Délégué SRB pour la commune

Antoine Brodin – Conseiller Municipal
Délégué SIVU pour la commune

Emilie Dumont-Dayot – Conseillère Municipale
Déléguée SIVU pour la commune

Gérard Châtelain nous a quitté.

Adjoint de 2008 à 2014, il avait ensuite été conseiller municipal de 2014 à 2020 puis venait d'être réélu, avec la volonté affirmée de « laisser la place aux jeunes » et de leur transmettre son expérience. Cela reflétait sa personnalité. Un homme moderne, tourné vers l'avenir, avec une confiance inébranlable en la jeunesse, l'avenir de La Chapelle. Homme engagé, il a mené à bien plusieurs projets avec patience mais aussi une grande détermination :
- la numérotation de la voirie
- l'audit énergétique des bâtiments
- la rénovation énergétique de la salle communale
- le PLU

Très attaché à l'école, il a soutenu et encouragé les acteurs du projet de développement des services périscolaires. Gérard fourmillait d'idées. Il préparait le projet de la réalisation d'une fresque pour valoriser l'école. Un projet symbolique de son attachement aux enfants, à la commune et à son patrimoine.

Par-dessus tout, nous retiendrons l'homme cultivé et sage qu'il était. Celui qui écoutait, celui qui encourageait, celui qui soutenait, celui qui créait le lien entre tous. Véritable maître des mots, il savait apaiser les tensions, avec calme, diplomatie et respect de chacun. Tout en sachant parfois élever la voix, mais toujours de façon mesurée et toujours suivi d'un sourire lumineux et apaisant. C'était un médiateur. Une force tranquille. Sa bienveillance était une évidence, comme l'ont souligné dans leur témoignage nombre de ceux qui l'ont côtoyé en tant qu'élu.

Merci Gérard. Tu es aujourd'hui parti rejoindre ton Paradis blanc, le Mont-Blanc que tu aimais tant. Une force tranquille à ton image. Nous pensons à ta femme, à ta famille, à tes amis et nous leur adressons une nouvelle fois toutes nos condoléances et notre soutien.

Nous avons naturellement une pensée pour Thierry MARMOUX, Odette et Robert LAPIERRAZ, disparus aussi cette année. Nous leur rendrons hommage dans le prochain p'tit chapellin.

Virginie et Christelle
pour Le conseil municipal actuel et ancien

Fonctionnement

Dépenses : 214 679 €

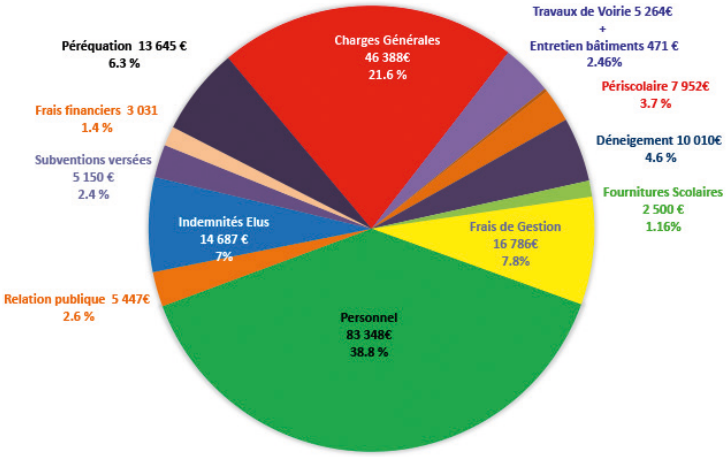

Recettes : 484 750 €

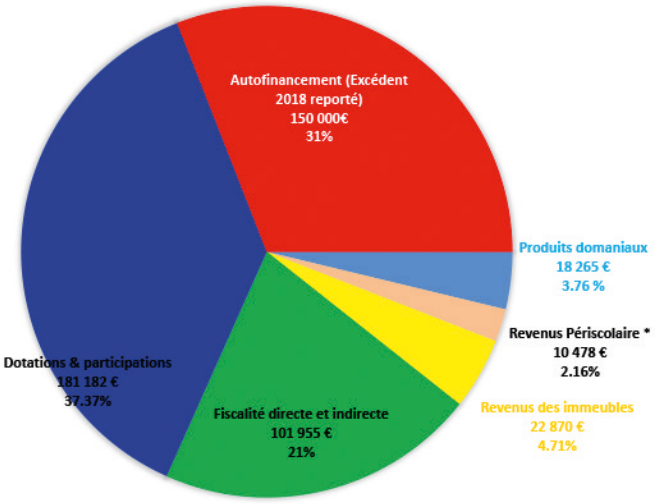

** Revenus périscolaires = Participation financière des parents à la cantine*

Résultat de fonctionnement 2019 (Recettes – Dépenses) : 270 071 €

Investissement 2019

DEPENSES			RECETTES	
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS		2434 €	Subvention Etat (rénovation bâtiment)	6000 €
			Taxe aménagement	470 €
OPERATION D'INVESTISSEMENT		392 622 €	Fonds de compensation TVA	14 390 €
Informatique	650		Caution reçues	960 €
Entretien bâtiments	142 499			
(faux plafond salle, fenêtre et porte garage foeyr, fenêtre et toiture mairie)			Affectation Excédent fonctionnement 2017	33 397 €
Voirie (réfection routes)	27 398			
Equipement (bruleur chaudières, meuble cuisine appartement cure)			Excédent Investissement 2017 reporté	661 642 €
(imprimante, caisson rangement)	5340			
Enfouissement lignes électriques	215 820			
Remboursement de cautions	960			
Divers	127			
TOTAL DEPENSES		395 056 €	TOTAL RECETTES	716 859 €

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

L'école, comme chaque année, est sur tous les fronts des apprentissages durant l'année scolaire qui vient de s'écouler (2019-2020) : avec les traditions de la région par l'apprentissage du patois, la visite de la ferme d'Abondance, le chant du 11 novembre, du sport avec la rencontre traditionnelle d'endurance et du skating, sans oublier le théâtre avec la préparation du spectacle de Noël…

La rencontre d'endurance entre les écoles du Pays Rochois a eu lieu à **Saint Sixt le 8 octobre 2019**, les enfants ont pu profiter d'une agréable journée ensoleillée comme nous pouvons en avoir en automne. Ils ont aussi partagé un pique-nique avec l'ensemble des accompagnateurs parents, la maîtresse Stéphanie et Sandrine.

La commémoration du 11 Novembre 2019

LA VISITE DE LA FERME D'ABONDANCE

avec une visite guidée et des explications sur les méthodes et les outils utilisés pour la fabrication des fromages.

Les enfants ont pu visualiser la localisation géographique de l'AOC (La zone recouvre les vallées et massifs montagneux de Haute-Savoie : du Val d'Abondance (son berceau d'origine) aux Aravis en passant par le pays du Mont-Blanc)

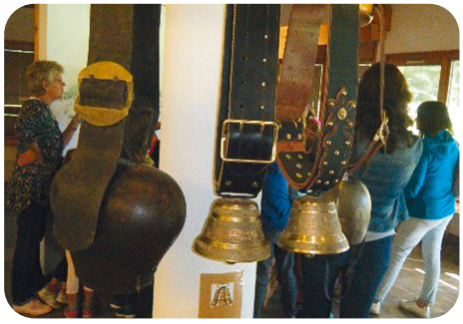

Ils ont également eu des explications sur la construction de l'abbaye et des maisons de la région suivie d'un atelier pratique avec la réalisation de mortier.

ÉCOLE

Ils ont également eu des explications sur la construction de l'abbaye et des maisons de la région suivie d'un atelier pratique avec la réalisation de mortier.

Le spectacle de Noël a permis aux enfants de faire vivre la pièce de théâtre de Yak Rivais, « Le mystère du tableau volé ».

L'histoire est celle du professeur Plumet-Loiseau, médecin renommé à Paris. Il a trois tableaux dans la salle d'attente de son cabinet médical : deux toiles sans valeur et une toile de Léonard de Vinci. C'est bien sûr ce dernier tableau qui a disparu ! L'inspecteur va donc mener l'enquête auprès des patients ayant eu rendez-vous le jour du vol du tableau. Et il lui faudra une bonne dose de patience et de perspicacité pour démasquer les coupables !

Les patients : Isabelle Zébutte, « top-modèle », Élisabeth Rave, « rurale », Romain Débois, « prétentieux », Thibaut Druche, « enrhubé » et Adhémar Antrombe, «fougueux » ont rythmé et animé la pièce jusqu'à son dénouement. Nous profitons aussi de ces quelques lignes pour remercier maîtresse Isabelle pour son implication lors de la période d'école à la maison. Les cours, les exercices et les expériences proposés ont permis aux parents et aux enfants de continuer les apprentissages de l'année en cours.

Nous remercions aussi Sandrine et Pierre pour leur aide sur l'aménagement de la salle des fêtes en salle de classe, action qui a permis une reprise des cours en demi-groupe.

Antoine Brodin

HÉLÈNE SUATTON-MUGNIER

Hélène est née le 19 juin 1931 à La Roche sur Forons, elle est cadette de 3 enfants : sa sœur Lina, et son frère Florent sont déjà grands quand elle vient au monde. Son Papa, François Mugnier, est charcutier, et possède sa propre charcuterie à La Roche, Avenue Victor Hugo. Sa Maman, Augusta Sage l'aide beaucoup et travaille avec lui, ils fabriquent tout sur place. À l'époque, il n'y a pas d'abattoir et les cochons sont tués chez eux. Chaque mardi ils partent faire le marché d'Annecy, puis par la suite ils feront le marché du samedi. Augusta et François ont toujours eu quelques vaches, qui pâturent les sommets de La Roche sur Forons, sur les terres du Plain Château, et c'est sur ces mêmes terres qu'ils y font les foins chaque été : les vaches sont alors montées à la Chapelle Rambaud durant cette période, chez les parents d'Augusta, qui habitent à ce moment au Fresnay. Avant la Guerre de 1939-1945, Hélène suit donc ses parents au marché chaque semaine, elle a 8 ans et s'en souvient très bien ; « À cet âge-là, le temps est long, à attendre… Je passe alors mes matinées à observer les dames qui lavent leur linge dans le Thiou… »

1939, la guerre éclate, et à cause de la pénurie d'essence, il n'est plus possible d'aller jusqu'à Annecy faire le marché. François et Augusta se contentent de vendre chez eux à La Roche, dans leur charcuterie, et ils ont du monde. « Certains clients viennent de loin pour acheter de la viande ; une dame venait de Nice tous les mois se ravitailler, elle était très gentille. »

Hélène continue d'aller à l'école et garde un mauvais souvenir de cette période sous l'occupation allemande. À ce moment le frère d'Hélène, Florent, fait partie du maquis sur le plateau des Glières, et tous s'inquiètent. « Un jeudi matin, nous avons vu passer les troupes allemandes qui partaient encercler les Glières par le Petit Bornand…
3 semaines avant ils avaient tué Tom Morel sur le Plateau, nous avions peur… »

Arrive la Fin de la Guerre, François et Augusta continuent encore un peu leur charcuterie, mais ils décident d'arrêter en 1948 ; Florent leur fils ne veut pas reprendre l'atelier de ses parents. Ils déménagent alors à La Chapelle Rambaud, avec leurs vaches, dans la ferme des parents d'Augusta. Seule la Tante d'Hélène, Angèle, y habite. Hélène a alors 17 ans et vit très mal ce déménagement : ses amis d'école et de catéchisme sont restées à La Roche. Hélène termine l'école, et travaille à la ferme avec ses parents, elle descend souvent à Bonneville aider sa sœur qui a eu 3 enfants rapprochés et qui est très fatiguée. Le jardin, les patates, les chouraves pour les vaches, les betteraves, les foins, la traite des vaches… Les travaux agricoles se font à la main, Hélène aime cette vie au grand air. Elle s'occupe de mener le lait à la fruitière tous les soirs.

Elle se souvient des journées de septembre quand elle partait le matin avec les vaches à pieds jusqu'au Bois Noir, pour les garder 'En Champs'Les vaches pâturent l'herbe pendant qu'Hélène les surveille, puis elles prennent le chemin du retour vers 11 heures, pour être rentrées à Midi. « Il fait encore chaud en septembre et les vaches marchent péniblement, la route est longue pour rentrer, il faut les pousser… Mon petit plaisir en arrivant était de me servir une part de tarte tiède sortie du four que ma Maman avait fait le matin… ! »

C'est aussi en 1948 qu'Hélène rencontre Robert, qui a 3 ans de plus qu'elle et qui est natif d'ici. Il l'invite un dimanche soir de septembre à un bal à la Chapelle.

Malheureusement deux mois après, en novembre, Robert doit partir faire son régiment en Allemagne pendant 11 mois. Hélène et lui ne se reverront qu'une fois dans l'été suivant.

À son retour, Hélène et Robert continuent de fricoter, lui est Menuisier Charpentier.

En 1950 Hélène tombe enceinte, ils décident de se marier ; le 3 mars 1951. Le 3 Juillet 1951 nait Jacques, leur petit garçon ; Robert vient donc habiter chez les parents d'Hélène, ils élèvent Jacques.

Tous les hivers jusqu'en 1957, Hélène et Robert descendent habiter à La Roche sur Foron, dans son ancienne maison, car Robert travaille en tant que Menuisier Charpentier chez Vuagnoux. Durant l'hiver, Hélène tricote beaucoup, raccommode, fait des pull-overs et des jupes, pendant que Jacques fait ses devoirs. Elle se souvient de son premier pull-over rouge, tricoté lorsqu'il avait 5 ans.

En septembre 1957 Jacques rentre à l'école de la Chapelle avec comme institutrice Odette Lapierraz. Il a 6 ans et se trouve dans une classe de 42 élèves. Hélène reste donc désormais habiter toute l'année à la Chapelle pour que Jacques puisse aller à l'école. L'Hiver, c'est donc Robert qui part pour la semaine, du lundi matin au samedi soir travailler à La Roche, et ne remonte que le dimanche.

Les hivers sont plus rudes que maintenant à cette époque. Le fumier est sorti deux fois par jour à la brouette. Jacques aime aider à la ferme après l'école, il aime surtout manier les engins agricoles, s'occupe de labourer, conduit les tracteurs et aide pour la traite (qui est faite à la main). C'est en 1972 que Jacques inaugure les 'Pots suspendus' : la première machine à traire de la ferme.

Malheureusement, en février 1973 François le papa d'Hélène décède, puis Robert son mari, subitement au mois de juillet de cette même année.

En 1975, Jacques arrête l'école, il a 14 ans il passe son certificat d'études et travaille à la ferme, puis avec quelques menuisier/charpentier du coin pour se faire de l'argent de poche. Hélène et Jacques reprennent l'exploitation tous les 2.

C'est aussi en 1975 que le Foyer de Ski de Fond de la Chapelle ouvre avec à son démarrage 11 bénévoles, mais cette année-là la neige n'est pas au rendez-vous, l'ouverture des pistes se fait donc en 1976. Jacques s'occupe de damer les pistes (il démarre parfois à 4h du matin damer les pistes qui rejoignent à l'époque celles d'Arbusigny) et de l'accueil des écoles de Groisy, Charvonnex, Cruseilles, Saint Pierre en Faucigny ou encore Reignier, qui viennent apprendre à skier. Jacques est trésorier du Foyer et Hélène lui donne un coup de main.

Les Instituteurs et institutrices se rendent chez Hélène, Chemin du Plateau pour organiser et régler les sorties de skis pour leurs élèves.

Mais en novembre 2008, Jacques décède subitement. L'exploitation s'arrête, Hélène, qui à 77 ans doit vendre ses 20 vaches laitières et cesser l'activité agricole, pourtant, jusqu'à maintenant elle s'occupait encore de soigner les vaches et de la traite. C'est un coup dur pour Hélène.

Hélène a aujourd'hui 89 ans, elle vit paisiblement à La Chapelle, elle aime beaucoup la lecture, même si sa vue baisse, elle aime recevoir et discuter, se souvenir, mais surtout, elle aime toujours déguster les tartes tièdes qui sortent du four en se remémorant le bon vieux temps.

Propos recueillis par Marianne Joan

COURSE DE CÔTE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA MARMOTTE, À LA CHAPELLE RAMBAUD

Course de motos toutes cylindrées et de sidecars

Créé en 1962, par M. Armand BROISIN, cette épreuve avait un essor considérable car elle était internationale et le tracé spectaculaire plaisait beaucoup au public et aux coureurs.

Cette course a permis à de jeunes pilotes de se confronter à des champions dans d'excellentes conditions de sécurité. Elle a au cours de ces seize années, révélé des talents au sein du moto club rochois.

Lorsque le départ était donné, retentissaient les vacarmes des échappements libres des machines préparées depuis plusieurs semaines par leurs pilotes et les mécaniciens, pour en retirer le maximum de puissance dans le but de vaincre sportivement et de se battre contre le chronomètre.

Le départ se faisait au pont du Soujet et l'arrivée un peu avant les pépinières Puthod.

A la fin de la journée, la remise des coupes était faite au restaurant « Le Beau Séjour ».

Enfouissement des lignes

Des travaux d'enfouissement de certaines lignes électriques qui avaient été mis en œuvre par l'ancien Maire Pierre MARMOUX et ses conseillers au chef-lieu, au lieu-dit « Chez le Bois » et « La Croix » sont quasiment achevés, la réception de chantier a été effectuée cet été au chef-lieu et Chez le Bois. Il reste actuellement la réception à la Croix.

Rénovation appartement

L'appartement au-dessus de la mairie a été libéré au mois de juillet. Il a été ensuite rafraîchi en peinture et les chambres ont désormais un nouveau parquet; tout ceci réalisé par notre employé communal Pierre BAFFERT qui a fait un travail remarquable. L'appartement est à nouveau loué depuis le mois d'octobre, à un jeune couple de la commune.

Parquet école

Le temps du confinement a permis la rénovation du sol de la classe. Le parquet a été poncé et lasuré par notre cantonnier Pierre. Très beau travail, qui permet de conserver le craquement particulier du bois, si cher à notre maîtresse Isabelle.

Fibre optique

Les travaux de Génie Civil permettant la création des dernières tranchées et chambres d'exploitation dans certaines rues, ont eu lieu au mois de septembre et octobre 2020.
La pose des câbles et des boîtiers individuels a débuté au mois d'octobre et continuera au premier semestre 2021. Certains câbles seront enterrés, d'autres en aérien, mais toute la commune sera raccordée.
Une phase de test complet de tout le réseau et des connexions s'en suivront durant l'été 2021.
Enfin les particuliers pourront se raccorder au cours de l'automne 2021.

Bibliothèque à la Cure

Afin de satisfaire aux exigences sanitaires de la rentrée, la bibliothèque a été déplacée temporairement dans la salle des associations à la cure. Cela a pour but de pouvoir circuler dans un espace plus confortable, et surtout permet aux enfants de continuer à se rendre à la bibliothèque aussi régulièrement qu'avant. La bibliothèque restera à cette place durant toute l'année scolaire 2020-2021. Un merci particulier à Martine, qui non seulement, anime toujours bénévolement cette activité de lecture mais qui répond aussi aux demandes des enfants en achetant des livres ou collections qu'ils affectionnent.

Rédaction : Marcel Auvré et Matthieu Bach

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Selon les consignes de la Préfecture, la cérémonie au pied du monument aux morts n'avait rien de traditionnelle cette année. Les habitants n'étaient pas conviés, les enfants n'étaient pas non plus présents pour chanter. Seuls le Conseil Municipal et les anciens combattants, tous masqués, ont pu rendre un hommage aux morts pour la France. M. BACH Matthieu, nouveau Maire, a donc fait son premier discours devant une bien petite assemblée mais dans le strict respect du protocole. Souhaitons que nous allions vers des jours meilleurs, que cette COVID-19 soit bientôt vaincue et que nous puissions nous retrouver la prochaine fois, plus nombreux autour du poilu pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Christelle Bonato

LE SAPIN DE NOËL

La traditionnelle fête de Noël avec son sapin à la salle communale ne pouvant avoir lieu comme à son habitude, il a été décidé de positionner celui-ci sur la place de l'école, de façon à ce que les enfants puissent en profiter durant tout le mois de décembre. Il contribue aussi à la décoration du chef-lieu et nous permet de vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nous tenons aussi à remercier les pépinières Puthod qui nous prêtent et ont installé ce beau sapin depuis déjà quelques jours.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La crise sanitaire ayant décalé les élections municipales, l'installation du Conseil Communautaire a eu lieu le 16 juillet 2020 et a élu un nouveau président en la personne de Jean-Claude Georget, Maire de La Roche-sur-Foron. Le Bureau du Conseil Communautaire est constitué des 9 Maires de la Communauté de Commune et de 3 délégués.

Les compétences de la CCPR sont notamment les suivantes :

- Ecole maternelle et périscolaire
- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement
- Développement économique

Durant ce mandat, nous ne fonctionnerons plus par commission, mais par groupe-projet. Cela permet une plus grande flexibilité de travail sur nos thèmes d'intérêt. En effet, chaque conseiller communautaire ne sera plus lié de manière intangible à une commission pendant 6 ans, mais à un projet bien défini pendant 1 an. Voici la liste des projets pour l'année 2021 :

Délégation concernée	Intitulés des Groupes Projets	Élus(es) pilote(s)
	Projet de Territoire	**Jean-Claude GEORGET** - Président
1ère Vice-présidence - Administration générale, Transition Energétique et Ecologique, Mobilité douce et innovante, Développement et Attractivité Economique	Stratégie de Développement Économique	**Marin GAILLARD** - 1er VP **Valérie BOUVIER** - Conseillère Déléguée
	Circuits Courts	**Marin GAILLARD** - 1er VP
	Transistion Énergétique	**Marin GAILLARD** - 1er VP **Valérie BOUVIER** - Conseillère Déléguée
	Mobilité Douce	**Marin GAILLARD** - 1er VP **Jehanne DE GRASSET** - Conseillère Déléguée
	Recyclerie/Déchetterie	**Marin GAILLARD** - 1er VP **Jehanne DE GRASSET** - Conseillère Déléguée
	Prévention	**Marin GAILLARD** - 1er VP **Jehanne DE GRASSET** - Conseillère Déléguée
	Optimisation des collectes	**Marin GAILLARD** - 1er VP **Jehanne DE GRASSET** - Conseillère Déléguée
2ème Vice-présidence - Action Sociale, Politique de la Ville et Gens du Voyage	Habitat Adapté des Gens du Voyage	**David RATSIMBA** - 2ème VP
	Relais d'Assistantes Maternelles	**David RATSIMBA** - 2ème VP
3ème Vice-présidence - Enfance	Réflexion sur un nouveau Groupe Scolaire	**Jean-Claude HARMAND** - 3ème VP
	Projet Éducatif de Territoire (PEDT)	**Jean-Claude HARMAND** - 3ème VP
4ème Vice-présidence - Développement des Transports en Commun	Pôle d'Échanges Multimodal - Gare de La Roche-sur-Foron	**Boris AVOUAC** - 4ème VP
5ème Vice-présidence - Eau et Assainissement	Poursuite de l'Étude Eau Pluviale	**Dominique DOLDO** - 5ème VP
	Schéma Directeur de l'Eau Potable	**Dominique DOLDO** - 5ème VP
6ème Vice-présidence - Aménagement du Territoire et Politique de l'Habitat	Planification Urbaine	**Isabelle MOURER** - 6ème VP
	Programme Local de l'Habitat	**Isabelle MOURER** - 6ème VP
7ème Vice-présidence - Transition Numérique	Inclusion numérique pour les habitants	**Michel ROUX** - 7ème VP **Matthieu BACH** - Conseiller Délégué
	Guichet unique pour les habitants	**Michel ROUX** - 7ème VP **Matthieu BACH** - Conseiller Délégué
8ème Vice-présidence - Agriculture, Ruralité, Maintien des Services Publics	Ferme de Corbattaz	**Chantal COUDURIER** - 8ème VP

Matthieu Bach

LE SIVU

La piscine est créée en 1935, c'est alors la 44ème piscine de France, à l'époque elle est alimentée par le Foron. C'est en 1998 qu'elle devient une piscine intercommunale et est la 1ère à avoir eu un bassin demi-couvert. Le SIVU ouvre actuellement du 5 Mai au 9 Octobre et a pour vocation d'accueillir principalement les scolaires pour l'apprentissage de la nage et les familles.
L'école de La Chapelle étant une classe unique, nos enfants ont la chance de pouvoir suivre des cours de natation dans cette piscine chaque année.

La piscine accueille deux associations : l'association « La Bulle d'eau », qui est indépendante du SIVU, s'occupe, elle, des cours de natation qui se déroule durant toute la saison ; l'association « Le cercle des nageurs Rochois » qui compte une centaine d'adhérents, à elle pour vocation de préparer ses nageurs aux compétitions de natation estivales. La piscine a connu en 2010 quelques travaux avec notamment la réfection du carrelage et en 2014 les aire de jeux ont été créés.

La structure, qui accueille jusqu'à 1900 élèves et de nombreux visiteurs durant toute sa saison, doit faire face à des problématiques importantes d'accessibilité, de flux, de vestiaires, de casiers …
L'ancien Conseil Communautaire avait donc réalisé un dossier complet avec notamment :
- l'extension des bâtiments ;
- une redistribution des locaux ;
- un réaménagement des locaux de stockage ;
- un réaménagement du stockage pour le matériel pédagogique ;
- une mise aux normes du transformateur électrique.

La première réunion du SIVU a validé le lancement du concours d'architecte sur la base de ce dossier, qui prévoit un échelonnement des travaux sur 2 ans et demi permettant d'éviter toute interruption d'activité.

La deuxième réunion a permis de constituer des groupes de travail, l'objectif étant de tout mettre en œuvre pour une ouverture au printemps 2021. Des événements et des animations supplémentaires seront mis en place pour vous faire découvrir ou redécouvrir la piscine.
Nous espérons vous y voir nombreux et vous tiendrons informés de ces nouvelles activités.

Chantal Lonati & Antoine Brodin

SRB

Nous nous sommes mis en relation avec notre responsable SRB sur la commune « David Dunand ». L'objectif pour nous est de faire un état des lieux et de regarder ce que nous pourrions améliorer, notamment pour l'acheminement de l'eau lors de coupures électriques pour le chef-lieu.
Une analyse de bornes incendie est aussi en cours et nous regardons pour réaliser une cartographie des canalisations de la commune pour faciliter et anticiper les prochains travaux.

L'AEL (ASSOCIATION ÉCOLE ET LOISIRS)

est l'association des parents d'élèves de La Chapelle Rambaud. Elle réunit cette année 16 familles. **Son but?** Organiser des festivités tout au long de l'année afin de financer des activités scolaires et extrascolaires pour les enfants de l'école : achat de livres et de matériels scolaires, financement des voyages, prise en charge des frais de bus, etc.…

Toute l'année, l'AEL se mobilise pour récolter des fonds. Avec la traditionnelle fête de Noël, les étoiles s'allument chaque année dans les yeux des petits et des grands, avec le spectacle des enfants, des animations (théâtre, contes, musique…), la tombola, le passage du Père Noël et le buffet salé sucré. L'AEL vend également en fin d'année des calendriers aux couleurs de La Chapelle Rambaud, des gâteaux lors de la fête des Mères et organise au printemps, avec la participation des autres associations de la commune, la soirée soupes-carnaval. Ces deux dernières années, l'AEL a également participé aux journées portes ouvertes organisée par la chèvrerie en vendant gâteaux et crêpes.

Après le succès de la fête de Noël en décembre 2019, la situation sanitaire nous a cependant contraints à annuler les autres manifestations prévues… Et à notre grand regret nous vous annonçons que la fête de Noël ne pourra avoir lieu cette année… **Nous préparons néanmoins une surprise pour les enfants… mais chut…**

La vente des calendriers 2021 avec de nouvelles et belles photos de notre village sera quant à elle maintenue. Les calendriers vous seront prochainement proposés à la vente par chaque famille.

Pour les autres manifestations prévues en 2021, la prudence s'impose aujourd'hui. Les décisions sur leur maintien ou non seront prises en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, par les membres du bureau de l'association. Celui-ci est cette année composée de : Estelle PELLIZZARI, présidente — Karim BENABEDRABOU, vice-président — Sébastien DUBOIS, trésorier — Virginie LEFEVRE, vice-trésorière — Karine RAIBAUT, secrétaire — Marielle REID, vice-secrétaire.

Un grand merci à tous pour vos participations aux manifestations et actions organisées pour les enfants et un grand merci également à la Mairie et aux autres associations pour leur soutien depuis de très nombreuses années. Et nous espérons pouvoir vous retrouver très vite avec et pour les enfants !

FOYER DE SKI DE FOND

Créé en 1974 par 11 skieurs amateurs motivés, 45ans plus tard c'est :

1 équipe de 20 bénévoles motivés et disponibles
1 dameur sur le qui-vive aux premiers flocons
1 pisteur secouriste pour la sécurité
5 pistes de 1 à 10km tracées et balisées avec soin
7 jours sur 7 le foyer est ouvert grâce aux bénévoles disponibles

FOYER DE SKI DE FOND
Chef lieu
74800 LA CHAPELLE-RAMBAUD
TEL : 04.50.94.57.97

Mais c'est surtout de la bonne humeur et de la convivialité pour donner du plaisir aux petits et aux grands, débutants ou confirmés dès l'arrivée des premiers flocons….

Si le cœur vous en dit…
Si vous avez du temps en semaine…
Et surtout… si la neige tombe… Vous êtes les bienvenus !

Président : Philippe Georges
Trésorier : Hervé Marmoux

ASSOCIATION YELLOW TEAM

Créée depuis 10 ans, notre association est composée de Sage Sébastien (président), Carrier Christian (Trésorier) et Carrier Sandra (Secrétaire). Elle nous permet de récolter des fonds pour l'ensemble des rallyes (Rallye Rochois, le Suran, les noix de Grenoble, les Bauges…) et aussi pour les réparations de la voiture.
Nous avons aussi différents sponsors qui nous suivent depuis le début de cette aventure.
Nos principales manifestations sont la soirée « Yellow Team » organisée le 1er week-end de février à la salle communale d'Arbusigny. Soirée dansante avec tartiflette.
Ensuite, nous organisons une buvette lors du rallye Rochois au stade de foot de la Chapelle-Rambaud.

Président : Sébastien Sage

SORTIE RAQUETTE RACLETTE

Le 21 février nous avons fait notre sortie raquette raclette mais en l'absence de la neige nous avons transformé cette sortie en promenade basket raclette. Arrivée des parents, des enfants et des invités aux alentours de 18h15, la promenade a démarré vers 18h45, elle s'est parcourue par de là les chemins sur les devants de la chapelle.
Ce n'était pas un soir de pleine lune, le ciel était relativement découvert et les étoiles aux rendez-vous, une soirée fraîche idéale pour cette balade nocturne qui a duré environ 1h45 à 2h00. Au retour au foyer de ski nous attendait une deuxième partie de l'équipe des Sgnules qui nous avait préparé l'apéro, les tables, les plateaux de charcuterie et de fromage, le pain.

Une soirée festive qui s'est terminée tard dans la nuit.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis mi-septembre la bibliothèque municipale a déménagé à la cure pour bénéficier d'un espace plus spacieux, le temps de la pandémie.
Ci-après les dates des permanences prévues en 2020-2021 sachant qu'avec la pandémie « Covid-19 » la bibliothèque peut être fermée en période de confinement selon les décisions gouvernementales.

- **Lundi 7 septembre 2020**
- **Lundi 5 octobre 2020**
- **Lundi 2 novembre 2020**
- **Lundi 7 décembre 2020**
- **Lundi 4 janvier 2021**
- **Lundi 1er février 2021**
- **Lundi 1er mars 2021**
- **Lundi 12 avril 2021**
- **Lundi 3 mai 2021**
- **Lundi 7 juin 2021**
- **Lundi 5 juillet 2021**

Nous proposons le prêt de livres à domicile si vous rencontrez des problèmes pour vous déplacer.
N'hésitez pas à appeler un(e) bénévole de la bibliothèque pour avoir des informations.

C. Barral : 04 50 94 58 62
R. Poret : 04 50 85 13 45
M. Rey-Gainon: 04 50 94 57 04

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans notre nouvel espace.

Christiane, Martine et Raphaël

LE COMITÉ DES FÊTES LES SGNULES

comprend actuellement huit membres :

Président : Frédéric MARMOUX
Vice président : Franck BAZOT
Secretaire : Régine LAPIERRAZ
Trésorière : Mireille ORSIER
Membre : Chantal DUSSUD
Membre : Noée BAFFERT
Membre : Eric JACQUEMOUD
Membre : Johan CHARDONNENS

Cette association organise plusieurs fêtes dont les bénéfices sont redistribués, les dates des événements sont :

- Mois de Février :
Sortie raquette-raclette

- Mois d'Avril :
Chasse aux œufs

- Mois d Avril :
Assemblée générale
- le 14 Juillet :
Fête nationale
- le 14 et 15 Août :
Fête du village

Malheureusement les circonstances actuelles nous obligent à annuler ces manifestations.

Nous avons aussi une pensée toute particulière pour Thierry Marmoux qui nous a quitté cette année.

Sgnules pour toujours.

Prenez soin de vous.

Sgnulement vôtre.

Frédéric Marmoux

L'ASSOCIATION « SUR UN P'TIT AIR »

est comme beaucoup d'autres en cette période de crise sanitaire en sommeil.
Pour rappel, notre association a été créé pour organiser des événements autour de la musique.

Nous avons organisé quelques fêtes de la musique et avons fait participer des groupes provenant de l'école de musique de Pers-Jussy mais aussi d'autres groupe des alentours.
Nombre de musiciens sont Chapellins, c'est pourquoi nous avions à cœur de faire profiter toute la commune de leur goût pour la musique.
C'est aussi l'occasion d'organiser une nouvelle manifestation dans notre village, afin que les gens puissent se retrouver, partager et échanger.

Nous n'avons malheureusement pas pu organiser la fête de la musique l'été dernier, vu le contexte COVID-19 mais nous gardons espoir de vous présenter de nouveaux groupes pour l'été 2021.

Les musiciens continuent à travailler pour être prêts à vous présenter de nouveaux morceaux et les autres membres de l'association gardent également contact avec différents groupes de la région, d'autres chorales qui pourront, quand les temps seront meilleurs, venir jouer, chanter sur notre commune.

Prenez soin de vous, portez-vous bien.

Musicalement votre

Christelle, Chantal, Ingrid, Sandrine, Raphaël

EMOUVANSE

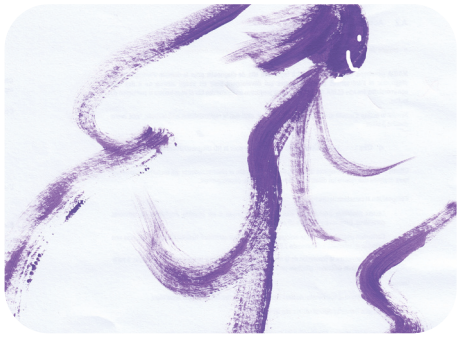

Je suis thérapeute, plus exactement pédagogue perceptive. C'est une méthode holiste dérivée de l'ostéopathie basée sur l'écoute globale des fascias du corps. Elle se déroule en séances de soins individuels. Elle est accompagnement global de la personne et est particulièrement indiquée contre le stress et ses nombreuses manifestations (maux de dos, tensions & douleurs musculaires, eczéma, migraines, mal-être, dépression, ...).

Emouvanse propose des cours de danse expressive développés par Anne-Sophie Bruix depuis 2011 à La Chapelle-Rambaud.

Pédagogue perceptive et danseuse de formation, elle donne des cours aux enfants de 6 à 10 ans (cette année au centre de loisirs de Groisy tous les mercredis) et aux adolescents tous les vendredis hors vacances scolaires. A travers la danse contemporaine, les adolescents s'approprient leur corps en plein changement, leurs ressentis ; ils apprennent à oser s'exprimer et développent leur propre façon de bouger. Les adultes ont eux aussi leur moment de récré dansée un samedi sur deux.

Emouvanse est également un lieu ouvert à la créativité, un espace où les possibles peuvent voir le jour. Les artistes en quête d'un lieu calme et inspirant, dans la nature, peuvent venir y effectuer des résidences de création.

Pour en savoir plus, **www.emouvanse.com**

A.Sophie BRUIX

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS

qui a pour président Jacky Sage et pour trésorier Marcel Auvré a pour vocation d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage, la régulation des animaux nuisibles et le respect du plan de chasse.
Cette association a organisé par le passé des actions d'entretien des chemins et de cours de tir à destination des plus jeunes. Elle compte actuellement 13 adhérents.

L'ASSOCIATION FAMILIALE

est composée de 11 adhérents, elle organise :

- Participation au repas des anciens de la commune
- Participation à la promenade des anciens et des bénévoles
- et participation à divers dons

Son bureau est constitué de Lamouille Jean (président), Dussud Chantal (vice-présidente), Dupanloud Rachel (secrétaire) et Sage Marguerite (Trésorière).

Président : Jean Lamouille

Carte des artisans de la commune

Les artisans participant pleinement à la vie de notre commune, vous trouverez ci-dessous une carte qui vous indiquera leur situation et activités.

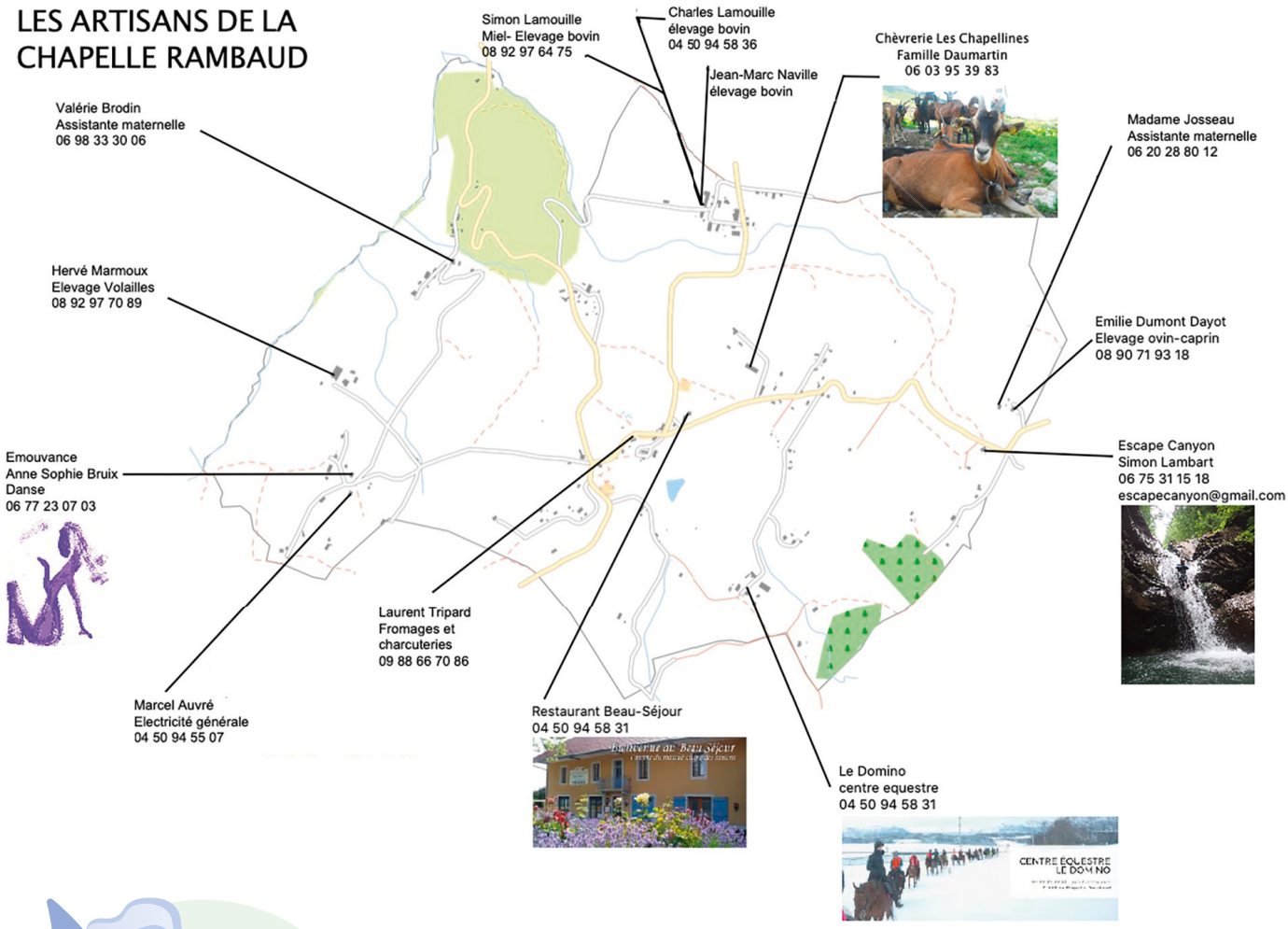

Chantal Lonati

RECETTES LOCALES

Thierry GAYTE vous propose

« Soupe de Courge, au lard et crème de reblochon au syphon »

Ingrédients :

Pour la soupe

-500 gr de courge ou petit marron
-1/2 oignon émincé
-700 gr de lard
-300 gr de crème à 35%
-sel, poivre, beurre

Pour la crème de reblochon

-25 cl de crème liquide
-150 gr de reblochon
-2 feuilles de gélatine
- sel, poivre

1-La soupe

Faire revenir l'oignon avec une noix de beurre. Ajouter la courge en petits dés et le lait. Assaisonner et faire cuire 20 mn. Mixer finement et rectifier l'assaisonnement si besoin.

2- La crème de reblochon au syphon

Chauffer la crème avec le reblochon écrouté. Remuer pur que le reblochon soit entièrement fondu.

Filtrer et mettre au syphon.

Ajouter 1 cartouche de gaz ! et secouer.

Réserver à température ambiante pendant 1 heure

Dresser dans une assiette à potage la soupe et quelques lardons revenus.

Ajouter le reblochon au syphon (Espuma) au centre.

Parsemer d'herbes fraiches.

IL NE VOUS RESTE PLUS QU'À DÉGUSTER !

Rapel de certaines règles

Chers Chapellines et Chapellins,

Nous voici partis pour une nouvelle année. Nous avons l'immense chance de vivre dans une zone favorisée, en pleine nature préservée, dans une petite communauté, loin du stress de la ville.
Dans ce cadre privilégié, nous n'en vivons pas moins en société, et certaines incivilités, même paraissant insignifiantes, peuvent générer de la frustration pour autrui. Nous en profitons pour rappeler quelques lignes de conduite qui nous permettront de rester, certes un « village gaulois », mais chaleureux et agréable à vivre.

PETITES PRATIQUES POUR Y PARVENIR

NOS AMIES LES BÊTES:

Les propriétaires de chiens aboyeurs ou menaçants doivent trouver une solution adéquate pour calmer leurs animaux qui gênent et effraient les passants (chevaux, enfants, cyclistes, promeneurs etc.)

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ».

« Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Les déjections des chiens apportent des maladies au bétail et à d'autres espèces ».

Les vaches, chevaux, chèvres, moutons et volailles, en tant que proies naturelles des canidés, sont souvent effrayés par les chiens qui les coursent voire qui les agressent, subissant de ce fait, un stress qui nuit fortement à leur tranquillité et leur production.

NUISANCES SONORES

« Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, souffleurs de feuilles, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H à 20H.
- les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H.
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H. »

LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Le pollueur, c'est l'autre, c'est bien connu ! Il ne nous viendrait pas à l'idée de jeter un mégot, de laisser nos canettes ou déchets de promenade dans nos chemins, nous trions parfaitement nos ordures mais...
Pour ce qui est des autres déchets c'est parfois plus compliqué. Les gros déchets types ferraille doivent être débarrassés en déchetterie. (Sources de pollution chimique et visuelle).

« Les véhicules ou caravanes hors d'usage peuvent également être qualifiés d'épaves dans la mesure où « ils sont privés de tous les éléments leur permettant de circuler par leurs moyens propres et sont insusceptibles de toute réparation ». Ainsi définie, une épave constitue un déchet tel que défini par l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement. »

« Le maire d'une commune peut mettre en demeure le détenteur du véhicule « déchet » de prendre les mesures nécessaires pour sa destruction. L'épave ainsi définie constitue un bien meuble abandonné et donc un déchet défini juridiquement dans le code de l'environnement. Si les véhicules hors d'usage sont considérés comme des déchets, le maire se doit d'agir dans le cadre de ses pouvoirs de police. Dans ce cas, c'est au propriétaire de l'automobile de rembourser les frais engagés (C. route, art. R. 325-29). »

LA TAILLE DES HAIES

La neige tombant sur les haies fait ployer les branches sur les fils téléphoniques ou électriques, les cassant souvent.

« Les haies , (branches ou racines) ne doivent pas troubler la sûreté, les servitudes de visibilité ou la commodité du passage. Elles doivent être coupées à l'aplomb de la limite des chemins en largeur…/
En cas de négligence des tailles, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à vos frais »

Si toutes ces petites attentions sont respectées de nous tous, par courtoisie ou simple citoyenneté, la vie de notre village s'en trouvera encore embellie sans que la mairie n'ait à intervenir, à son grand déplaisir, au nom du bien-être commun que nous avons à cœur de protéger.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une sereine Année 2021.

Le conseil municipal

RÉSULTAT DU CONCOURS DE BLASON

Nous tenions dans un premier temps à vous remercier pour votre participation. Vos œuvres et votre implication ont permis d'obtenir une multitude d'idée et de découvrir des talents cachés de certains…

Enfant

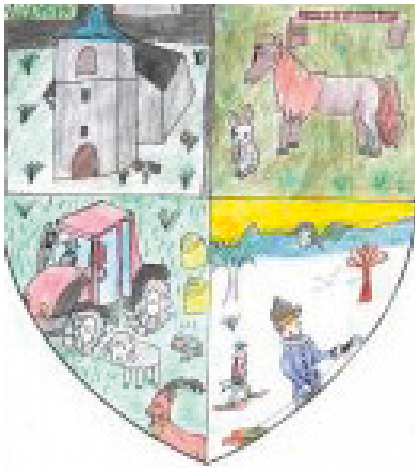

Adulte

AGENDA

ÉTAT CIVIL

Naissances

9 Juillet 2020	Ysaline GUÉRINEL

Décès

12 Février 2020	LAPIERRAZ Robert
23 Mars 2020	MARMOUX Thierry
11 Avril 2020	LAPIERRAZ (née DECHAMBOUX Odette)
12 Novembre 2020	CHATELAIN Gérard

LES NUMÉROS D'URGENCE

112 URGENCE numéro unique
SAMU 15
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

DÉFIBRILLATEUR
Dans le bâtiment de l'école
(porte d'accès aux appartements)

SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET BELLECOMBE
Astreinte Eau Potable
06 83 74 42 06

LES EXTINCTEURS
À la disposition de tous chez l'habitant

CHEF-LIEU
Hôtel Beau Séjour
École
Salle communale
Foyer de ski de fond
Église
Mairie
Presbytère
Suatton Hélène
Guérinel Olivier
Chatelain Gérard
Terrier Bernard

LE BOIS
Lamouille Pierre
Lamouille Charles
Mugnier Henri
Naville Jean-Marc
Dupanloup Jeannine

PELY
Carrier Christian
Centre Équestre

LA CROIX
Chevallier Paul
Suatton Noël

LA MARMOTTE
Sage Marguerite
Dupanloup Rachel

CHEZ SUATTON
Suatton André

LES SAGES
Dumont-Dayot Yves

SERY
Marmoux Pierre
Marmoux Hervé
Bovagne Violette
Jacquemoud Serge

IMPRIMERIE OFFSET SERVICE REIGNIER - 04 50 43 43 02